



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **16-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 22 février 2012**

Le vingt deux février deux mille douze, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 14 février 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 13

Présents : M BAFFERT, V BELLE(2), M BROUZET, J CARRIER, C DIDIER, J GAUTHIER, F GILABERT, V GONNET, M MASTROMAURO, A MATRAIRE (suppléant de M. COIGNÉ), M REPELLIN, J TESSAIRE

Absents excusés : Y BOULARD, A CARBONARI, C COIGNE, G FRIER, G JULLIEN, P MOLINARO, D ROUX

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- FINANCES

Présentation du budget primitif 2012 du SIRD – Vote.

Rapporteur Michel BAFFERT

Le Président présente au Comité, le budget primitif 2012 du SIVOM, qui se résume brièvement de la façon suivante :

Le Syndicat propose :

- un budget principal voté par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle.

Les fonctions présentées dans le budget principal sont réparties ainsi :

Compétences	Fonctions
-Administration générale	: 020 Services Généraux
-Etablissements sportifs liés aux activités scolaires	: 411 Autres gymnases : 412 Gymnase A. Bergès
-Insertion - Emploi	: 524 Insertion- Emploi
-Prévention de la délinquance	: 101 prévention de la délinquance

Chaque article est « éclaté » par fonction, ce qui permet en outre, l'analyse et le calcul des contributions communales.

BUDGET PRINCIPAL -

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 200 082 €

Dépenses

011 - Charges à caractère général	300 000,00 €
012 - Charges de frais de personnel et frais assimilés	768 000,00 €
022 – Dépenses imprévues	37 382,00 €
65 - Charges de gestion courante	170 000,00 €
66 - Charges financières	256 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	103 200,00 €
023- Virement à la section d'investissement	565 500,00 €
€	

TOTAL

2 200 082 €

Recettes

002 – excédent de fonctionnement	30 582, 00 €
7311- Impôts et taxes	1 912 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	135 500,00 €
75 – Produits de gestion courante	62 000,00 €
013- Atténuation de charges	60 000,00 €

TOTAL

2 200 082 €

En Section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 3 262 080,21 €

Dépenses

16 - Emprunts et dettes assimilés	342 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	170 312,00 € (dont restes à réaliser)
21 - Immobilisations corporelles	45 388,00 €
23 - Immobilisations en cours	2 658 691,00 € (dont restes à réaliser)
020 - Dépenses imprévues	45 689,21

TOTAL

3 262 080,21 €

Recettes

01- Résultat excédentaire	748 380,21 €
10 - Dotations, fonds divers	1 100 000,00 €
13 - Subvention	745 000,00 €
28 - Amortissement des immobilisations	100 000,00 €
48 - Charges à répartir	3 200,00 €
021- Virement de la section de fonctionnement	565 500,00 €

TOTAL

3 262 080,21 €

En récapitulation :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	2 200 082 €			2 200 082 €
Recettes	2 169 500 €		30 582	2 200 082 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	3 256 044, 54€	6 035,67		3 262 080,21 €
Recettes	2 513 700, 00€		748 380,21	3 262 080, 21 €

DEL COM 16-12

TOTAUX	
BUDGET	DOTATIONS DES COMUNES
5 462 162,21	1 912 000

Les annuités d'emprunt représentent 31 % des contributions des communes.

Les contributions des communes au budget du SIVOM augmentent de 1,8 % en moyenne.

Le Président demande au Comité de voter le présent budget.

Le Comité Syndical, après délibération

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 23 février 2012
Le Président,
Michel BAFFERT